

RAPPORT PILIER 3 MARS 2025



INTRODUCTION

L'information au titre du Pilier 3 d'Amundi est publiée à une fréquence et dans des délais respectant les exigences du règlement (UE) 575/2013 du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 (CRR), modifié par le règlement (UE) 2024/1623 CRR3.

INDICATEURS CLÉS AU NIVEAU D'AMUNDI (EU KM1)

Ce tableau fournit une vue d'ensemble des indicateurs clés prudentiels et réglementaires couverts par le règlement (UE) 575/2013 du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 (CRR), modifié par le règlement (UE) 2024/1623 CRR3, selon l'article 447 points a) à g), « Publication d'informations sur les indicateurs clés » et l'article 438 point b), « Publication d'informations sur les exigences de fonds propres et sur les montants d'exposition pondérés ».

EU KM1 - Indicateurs clés en millions d'euros		2025.03	2024.12	2024.09	2024.06	2024.03
FONDS PROPRES DISPONIBLES (MONTANTS)						
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	3 187	3 105	2 852	2 993	3 166
2	Fonds propres de catégorie 1	3 187	3 105	2 852	2 993	3 166
3	Fonds propres totaux	3 450	3 376	3 124	3 225	3 409
MONTANTS D'EXPOSITIONS PONDÉRÉES						
4	Montant total d'exposition au risque	20 571	14 249	14 656	14 346	15 100
4a	Montant total d'exposition au risque pré-plancher	20 571				
RATIOS DES FONDS PROPRES (EN POURCENTAGE DU MONTANT D'EXPOSITIONS PONDÉRÉES)						
5	Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (%)	15,49%	21,79%	19,46%	20,87%	20,97%
5a	Sans objet					
5b	Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 par rapport au TREA sans application du plancher (%)	15,49%				
6	Ratio de fonds propres de catégorie 1 (%)	15,49%	21,79%	19,46%	20,87%	20,97%
7	Ratio de fonds propres totaux (%)	16,77%	23,69%	21,31%	22,48%	22,58%
EU 7a	Non applicable					
EU 7b	Ratio de fonds propres total par rapport au TREA sans application du plancher (%)	16,77%				
EXIGENCES DE FONDS PROPRES SUPPLÉMENTAIRES POUR FAIRE FACE AUX RISQUES AUTRES QUE LE LEVIER EXCESSIF (EN POURCENTAGE DU MONTANT D'EXPOSITION AU RISQUE)						
EU 7d	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif (%)	-	-	-	-	-
EU 7e	dont: à satisfaire avec des fonds propres CET-1 (points de pourcentage)	-	-	-	-	-
EU 7f	dont: à satisfaire avec des fonds propres de catégorie 1 (points de pourcentage)	-	-	-	-	-
EU 7g	Exigences totales de fonds propres SREP (%)	8,00%	8,00%	8,00%	8,00%	8,00%
EXIGENCES GLOBALES DE COUSSIN ET EXIGENCES GLOBALES DE FONDS PROPRES (EN POURCENTAGE DU MONTANT D'EXPOSITION AU RISQUE)						
8	Coussin de conservation des fonds propres (%)	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%
EU 8a	Coussin de conservation découlant du risque macro-prudentiel ou systémique constaté au niveau d'un Etat membre (%)	-	-	-	-	-
9	Coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement (%)	0,68%	0,64%	0,54%	0,63%	0,56%
EU 9a	Coussin pour le risque systémique (%)	-	-	-	-	-
10	Coussin pour les établissements d'importance systémique mondiale (%)	-	-	-	-	-
EU 10a	Coussin pour les autres établissements d'importance systémique (%)	-	-	-	-	-
11	Exigences globale de coussin (%)	3,18%	3,14%	3,04%	3,13%	3,06%
EU 11a	Exigences globales de fonds propres (%)	11,18%	11,14%	11,04%	11,13%	11,06%
12	Fonds propres CET1 disponibles après le respect des exigences totales de fonds propres SREP (%)	8,77%	15,69%	13,31%	14,48%	14,58%

EU KM1 - Indicateurs clés en millions d'euros		2025.03	2024.12	2024.09	2024.06	2024.03
RATIO DE LEVIER						
13	Mesure de l'exposition totale	18 015	19 643	19 216	18 082	17 031
14	Ratio de levier (%)	17,69%	15,81%	14,84%	16,55%	18,59%
EXIGENCES DE FONDS PROPRES SUPPLÉMENTAIRES POUR FAIRE FACE AU RISQUE DE LEVIER EXCESSIF (EN POURCENTAGE DE LA MESURE DE L'EXPOSITION TOTALE)						
EU 14a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)	-	-	-	-	-
EU 14b	dont: à satisfaire avec des fonds propres CET 1 (points de pourcentage)	-	-	-	-	-
EU 14c	Exigences de ratio de levier SREP totales (%)	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%
EXIGENCES DE COUSSIN LIÉ AU RATIO DE LEVIER ET EXIGENCE DE RATIO DE LEVIER GLOBALE (EN POURCENTAGE DE LA MESURE DE L'EXPOSITION TOTALE)						
EU 14d	Exigence de coussin lié au ratio de levier (%)	-	-	-	-	-
EU 14e	Exigence de ratio de levier globale (%)	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%
RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ						
15	Actifs liquides de qualité élevée (HQLA) totaux (valeur pondérée - moyenne)	1 579	1 220	1 018	914	911
EU 16a	Sorties de trésorerie - Valeur pondérée totale	808	870	874	883	868
EU 16b	Entrées de trésorerie - Valeur pondérée totale	1 016	1 021	1 034	1 081	1 113
16	Sorties de trésorerie nettes totales (valeur ajustée)	202	217	218	221	217
17	Ratio de couverture des besoins de liquidité (%)	946,55%	638,78%	489,85%	443,38%	463,00%
RATIO DE FINANCEMENT STABLE NET						
18	Financement stable disponible total	29 568	29 975	29 620	29 258	24 405
19	Financement stable requis total	28 149	28 140	28 944	28 578	21 435
20	Ratio NSFR (%)	105,04%*	106,52%*	102,34%*	102,38%*	113,86%

* Calcul intégrant désormais le financement stable des écarts d'acquisition.

SYNTHÈSE DES EMPLOIS PONDÉRÉS

Les emplois pondérés au titre du risque de crédit, des risques de marché et du risque opérationnel s'élèvent à 20,6 milliards d'euros au 31 mars 2025.

Tableau EU OV1 – Aperçu des actifs pondérés des risques (RWA)

EU OV1 – Aperçu des actifs pondérés des risques (RWA) en millions d'euros		Montants total d'exposition au risque (TREA)		Exigences totales de fonds propres
		31/03/2025	31/12/2024	31/03/2025
1	Risque de crédit (à l'exclusion du risque de crédit de contrepartie)	7 643	6 921	611
2	Dont: approche standard	7 643	6 921	611
3	Dont approche fondation IRB (IRBF)	-	-	-
4	Dont: approche par classes de pertes	-	-	-
EU 4a	Dont : actions en approche NI selon la méthode de pondération simple	-	-	-
5	Dont approche avancée IRB (IRBA)	-	-	-
6	Risque de crédit de contrepartie - RCC	237	510	19
7	Dont: approche standard	237	237	19
8	Dont: approche du modèle interne - AMI	-	-	-
EU 8a	Dont: exposition à une contrepartie centrale	0	0	0
9	Dont: autres risques de crédit de contrepartie (RCC)	-	273	-
10	Risque d'ajustement de l'évaluation de crédit — risque de CVA	273	-	-
EU 10a	Dont approche standard (SA)	-	-	-
EU 10b	Dont approche de base (F-BA et R-BA)	273	-	-
EU 10c	Dont approche simplifiée	-	-	-
11	Laisser vide dans l'UE	-	-	-
12	Laisser vide dans l'UE	-	-	-
13	Laisser vide dans l'UE	-	-	-
14	Laisser vide dans l'UE	-	-	-
15	Risque de règlement	-	0	-
16	Expositions de titrisation hors portefeuille de négociation (après plafonnement)	8	26	1
17	Dont: approche fondée sur la notation interne (SEC-IRBA, Securitisation - Internal Ratings-Based Approach)	-	-	-
18	Dont: approche fondée sur la notation externe (SEC-ERBA) (incluant une approche d'évaluation interne)	-	-	-
19	Dont: approche standard (SEC-SA) (SEC-SA, Securitisation - Standard Approach)	8	26	1
EU 19a	Dont 1250 % / déduction	-	-	-
20	Risque de position, de change et de matières premières (risque de marché)	1 050	1 049	84
21	Dont approche standard alternative (ASA)	-	-	-
EU 21a	Dont approche standard simplifiée (S-SA)	1 050	1 049	84
22	Dont approche alternative fondée sur les modèles internes (A-IMA)	-	-	-
EU 22a	Grands risques	-	-	-
23	Reclassements entre le portefeuille de négociation et le portefeuille hors négociation	-	-	-
24	Risque opérationnel	11 360	5 742	-
EU 24a	Expositions sur crypto-actifs	-	-	-
25	Montants inférieurs aux seuils de déduction (sous réserve de la pondération pour risque de 250%) (Pour information)	1 195	1 165	-
26	Plancher de fonds propres appliqué (%)	-	-	-
27	Ajustement pour le plancher (avant application du plafond transitoire)	-	-	-
28	Ajustement pour le plancher (après application du plafond transitoire)	-	-	-
29	TOTAL	20 571	14 249	1 646

RATIO RÉGLEMENTAIRE DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ COURT TERME (LIQUIDITY COVERAGE RATIO)

Tableau EU LIQ1 – Informations quantitatives sur le ratio de couverture des besoins de liquidité (LCR)

Ce tableau présente la ventilation des sorties et entrées de trésorerie ainsi que les actifs liquides de haute qualité disponibles (HQLA), tels que définis et mesurés selon la norme LCR (moyennes arithmétiques simples des observations de fin de mois pour les douze mois précédant la fin de chaque trimestre), selon l'article 451 bis, paragraphe 2, du CRR, « Publication d'informations sur les exigences de liquidité ». Le nombre de points de données utilisés pour le calcul de chaque moyenne est de 12.

EU LIQ1 - Informations quantitatives sur le ratio de couverture des besoins de liquidité (LCR)

Périmètre de consolidation: consolidée en millions d'euros		Valeur totale non pondérée (moyenne)				Valeur totale pondérée (moyenne)			
		2025.03	2024.12	2024.09	2024.06	2025.03	2024.12	2024.09	2024.06
ACTIFS LIQUIDES DE QUALITÉ ÉLEVÉE (HQLA)									
1	Total des actifs liquides de qualité élevée (HQLA)					1 579	1 220	1 018	914
SORTIES DE TRÉSORERIE									
2	Dépôts de la clientèle de détail et dépôts de petites entreprises clientes, dont:	-	-	-	-	-	-	-	-
3	Dépôts stables	-	-	-	-	-	-	-	-
4	Dépôts moins stables	-	-	-	-	-	-	-	-
5	Financements de gros non garantis	219	254	241	250	219	254	241	250
6	Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans des réseaux de banques coopératives	-	-	-	-	-	-	-	-
7	Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	57	55	40	44	57	55	40	44
8	Créances non garanties	162	199	200	206	162	199	200	206
9	Financements de gros garantis	-	-	-	-	-	-	-	-
10	Exigences complémentaires	542	569	586	586	542	569	586	586
11	Sorties liées à des expositions sur dérivés et autres exigences de sûretés	542	569	586	586	542	569	586	586
12	Sorties liées à des pertes de financement sur des produits de créance	-	-	-	-	-	-	-	-
13	Facilités de crédit et de liquidité	-	-	-	-	-	-	-	-
14	Autres obligations de financement contractuelles	47	47	47	47	47	47	47	47
15	Autres obligations de financement éventuel	1	-	-	-	1	-	-	-
16	TOTAL SORTIES DE TRÉSORERIE					808	870	874	883
ENTRÉES DE TRÉSORERIE									
17	Opérations de prêt garanties (par exemple, prises en pension)	-	-	-	-	-	-	-	-
18	Entrées provenant d'expositions pleinement performantes	1 325	1 404	1 473	1 524	877	923	936	989

EU LIQ1 - Informations quantitatives sur le ratio de couverture des besoins de liquidité (LCR)

Périmètre de consolidation: consolidée		Valeur totale non pondérée (moyenne)				Valeur totale pondérée (moyenne)			
19	Autres entrées de trésorerie	138	98	98	92	138	98	98	92
EU-19a	(Différence entre le total des entrées de trésorerie pondérées et le total des sorties de trésorerie pondérées résultant d'opérations effectuées dans des pays tiers où s'appliquent des restrictions aux transferts, ou libellées en monnaie non convertible)					-	-	-	-
EU-19b	(Excédent d'entrées de trésorerie provenant d'un établissement de crédit spécialisé lié)					-	-	-	-
20	TOTAL ENTRÉES DE TRÉSORERIE	1 464	1 502	1 572	1 615	1 016	1 021	1 034	1 081
EU-20a	Entrées de trésorerie entièrement exemptées	-	-	-	-	-	-	-	-
EU-20b	Entrées de trésorerie soumises au plafond de 90 %	-	-	-	-	-	-	-	-
EU-20c	Entrées de trésorerie soumises au plafond de 75 %	1 464	1 502	1 572	1 615	1 016	1 021	1 034	1 081
VALEUR AJUSTÉE TOTALE									
21	COUSSIN DE LIQUIDITÉ					1 579	1 220	1 018	914
22	TOTAL SORTIES DE TRÉSORERIE NETTES					202	217	218	221
23	RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ					946,55%	638,78%	489,85%	443,38%

DÉCLARATION SUR LES INFORMATIONS PUBLIÉES AU TITRE DU PILIER 3

J'atteste, qu'à ma connaissance, les informations communiquées au titre de la huitième partie du règlement (UE) n° 575/2013 et modifié ultérieurement par le règlement (UE) 2024/1623 CRR3, ont été préparées conformément aux procédures de contrôle interne convenues au niveau de l'organe de direction d'Amundi.

Fait à Paris, le 10 juillet 2025

Nicolas Calcoen,
Directeur Général Délégué

AMUNDI

Société Anonyme au capital de 513 548 155 €
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur, 75015 PARIS
SIREN : 314 222 902 RCS PARIS
LEI : 9695 00 10FL2T1TJKR5 31
Site Internet : le-groupe.amundi.com

Crédits photos :

William Beaucardet - Bruno Levy - Rosó Ribas

Conception et Réalisation



pomelo-paradigm.com/pomdocpro/

Amundi,
votre partenaire de confiance
qui agit chaque jour
dans votre intérêt et celui de la société

Amundi
GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

La confiance, ça se mérite